



Objet : Déchetterie de Novalaise - Installation d'un système de vidéosurveillance
EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 20 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt juin à 18h00

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. BOIS. COUTAZ. DUPERCHY. FAUGE. GARCIA. GENTIL. LALLEMENT. MANSOZ. MANTEL. MARCHAIS. TAIN. TAVEL. TOUIHRAT. VEUILLET. WADOWIAK. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MM. ALLARD (Pouvoir E. LALLEMENT). CUCCURU (Pouvoir D. TAIN). DUPRAZ (Pouvoir C. TAVEL). FRANCONY (Pouvoir F. TOUIHRAT). GROLLIER. ILBERT. MALLEIN (Pouvoir C. COUTAZ). PERRIAT (Pouvoir A. FAUGE). ROSSI (Pouvoir C. VEUILLET). RUBIER. VOISIN.

Le Président :

Explique à l'assemblée que la déchetterie de Novalaise a connu ces dernières années, un accroissement de son activité notamment lié à la mise en place de nouvelles filières de recyclage et à l'augmentation de la fréquentation du site. ;

Dit que face à ces changements, les agents de la Déchetterie sont confrontés à plusieurs problèmes :

- Incivilités (usagers présents dans une benne, usagers se livrant à du chiffonnage sur certaines bennes,
- Dépôts sauvages (dépôts électroménagers devant le portail),
- Dégradations du matériel (accrochage du portail principale, dégradation des murs de soutiens, du grillage de l'enceinte),
- Dépôts non conformes dans les bennes (dépôts de déchets amiantés) ;

Propose que, dans ce contexte, afin de limiter ces infractions et de pouvoir identifier les éventuels contrevenants, soit installé un système de vidéosurveillance qui reposera sur la mise en place de 7 caméras sur les poteaux d'éclairage et sur le local du gardien ;

Invite le conseil communautaire à délibérer pour approuver l'installation de ce système de vidéosurveillance à la déchetterie de Novalaise.

Après en avoir délibéré à 22 voix « pour », 2 abstentions (Mme Cuccuru et M. Tain) et 0 voix « Contre », le Conseil communautaire :

APPROUVE l'installation d'un système de vidéo-surveillance de la déchetterie de Novalaise reposant sur la mise en place de 7 caméras sur les poteaux d'éclairage et sur le local du gardien ;

AUTORISE le Président à entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet et à signer toutes les pièces s'y rapportant,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

